

De la Capitale des parfums aux îles aux parfums : les intérêts grassois à Madagascar et dépendances

Mathilde Cocoual



Édition électronique

URL : <http://cdlm.revues.org/8369>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et
contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2016

Pagination : 287-304

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Mathilde Cocoual, « De la Capitale des parfums aux îles aux parfums : les intérêts grassois à Madagascar et dépendances », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 92 | 2016, mis en ligne le 15 décembre 2016, consulté le 24 février 2017. URL : <http://cdlm.revues.org/8369>

Ce document a été généré automatiquement le 24 février 2017.

© Tous droits réservés

De la Capitale des parfums aux îles aux parfums : les intérêts grasseois à Madagascar et dépendances

Mathilde Cocoual

- 1 « Grasse est la seule ville du monde où le mot usine soit poétique »¹. Cette citation de François Decroisset souligne le paradoxe que constitue la ville est ses parfumeries dont l'imaginaire social renvoie aux fleurs produites alentour et à la poésie des compositions mais dont la réalité s'ancre pleinement dans le mouvement de modernisation technique français à l'aube du xx^e siècle. En effet, dès la fin du xix^e siècle, la physionomie de la ville et les modes de production évoluent vers une industrialisation croissante et un élargissement de la gamme de produits².
- 2 Pourtant longtemps considérée comme une « zone vide » du point de vue de l'industrialisation européenne, la Provence accueille dans ce cas précis une industrie innovante et productive. La naissance de la parfumerie « moderne »³ au tournant du xx^e siècle, alliance des absolus⁴ et des synthétiques⁵ fraîchement découverts, permet à Grasse de s'imposer comme leader mondial dans le traitement des plantes à parfums. Malgré la « concurrence »⁶ des produits synthétiques et du fait de l'accroissement de la demande durant la première moitié du xx^e siècle, force est de constater que l'introduction de ces molécules artificielles dans les compositions n'a pas fait baisser le volume de production grasseois⁷ et mondial⁸ de plantes à parfum, au contraire.
- 3 Dans ce contexte, la recherche de nouvelles fragrances pour des raisons scientifiques, artistiques mais également économiques s'impose pour subvenir à ces besoins croissants. L'attrait qu'offrent des milliers d'hectares de terres fertiles mis à disposition des industriels dans les colonies nouvellement rattachées à la France pousse les parfumeurs grasseois à s'implanter dans toutes les zones de productions regroupant les atouts climatiques et physiques requis par les plantes à parfum. Cette expansion est évidemment sous-tendue par les avantages économiques et douaniers découlant du contexte colonial.

- 4 Pour autant, l'historiographie s'est peu intéressée à ces implantations outre-mer⁹. Utilisées pour illustrer la suprématie du monopole de la ville ou pour justifier et condamner le recul des plantes à parfum dans le bassin grasseois, elles n'ont jamais fait l'objet d'études approfondies. Elles représentent pourtant, tant en superficie qu'en nombre de personnes mobilisées, une part non négligeable¹⁰ du commerce de la Capitale des Parfums.
- 5 En décentrant l'étude des parfumeries grasseises de son espace géographique de référence, le premier constat frappant le chercheur est le nombre et l'étendue que peuvent prendre ces formes d'investissement outre-mer. Présents aux Amériques, en Afrique et en Asie du Sud-Est, de grands noms de la parfumerie grasseoise tels Les Établissements Antoine Chiris¹¹, Roure¹², Robertet¹³ et d'autres multiplient les sites de production et les agences commerciales à travers le monde. Cet essaimage leur permet, d'une part d'accroître et de diversifier la production et, d'autre part, d'augmenter leur marché de consommateurs.
- 6 Si les Grasseois entretiennent quelques domaines de production et des relations privilégiées avec certains producteurs dans des pays européens (Espagne, Italie, Bulgarie) ; la majorité des exploitations s'insère dans le cadre de l'expansion coloniale française. Les industriels grasseois ont ainsi, de manière soutenue, appuyé la politique impérialiste de Gambetta et de Ferry allant jusqu'à siéger au Conseil des Colonies¹⁴. C'est cette stratégie coloniale d'implantation commerciale grasseoise outre-mer qui intéresse tout particulièrement cette étude. En effet, cet aspect colonial de l'histoire grasseoise a été en quelque sorte écarté, mis sous silence après les événements tragiques de la décolonisation.
- 7 Le sauvetage des archives d'entreprises à Grasse par le Musée International de la Parfumerie¹⁵, le rapatriement d'archives issues des anciennes colonies¹⁶ mais également la conservation d'archives à l'étranger¹⁷ permettent aujourd'hui de revenir sur l'histoire et la géographie des plantes à parfum cultivées et commercialisées par les parfumeries grasseises, qui ont eu un impact décisif sur les modes de vie et les nouvelles trajectoires de nombreuses localités outre-mer.
- 8 Plus modestement, cet article se propose d'étudier une des zones d'approvisionnement de la Capitale des parfums qu'est Madagascar et ses dépendances. Ce choix s'explique principalement par le fait qu'aucune des plantes à parfum qui y sont cultivées n'est endémique de la région. Si les implantations en Guyane, au Tonkin, en Chine ont pour objectif la production d'essences spécifiques à ces régions, Madagascar apparaît comme un laboratoire d'essai¹⁸ pour l'introduction de plantes dont la demande est croissante. Cela concerne notamment l'ylang-ylang pour la parfumerie fine, la vanille pour les arômes alimentaires et le girofle, pour la pharmacologie.
- 9 Dans cette optique, dès la fin du XIX^e siècle, les Grasseois commercent avec Madagascar par le biais de maisons de commerce et de courtiers. Dans la première moitié du XX^e siècle, la plus importante société de transformation de matière première naturelle grasseoise, les Établissements Antoine Chiris, décide de s'implanter physiquement sur le sol malgache dont la vocation agricole est mise en avant par le gouvernement colonial dès les débuts de la colonisation de ces îles.
- 10 Utilisant son réseau et le capital familial, Georges Chiris participe ainsi, à son échelle, à la transformation physique, politique, économique et sociale de l'île et de ses dépendances en achetant des terres dans l'archipel des Comores, puis à Madagascar.

- 11 Comment ces essences ont-elles prospéré dans la colonie ? Quel a été l'impact des Grassois sur leur expansion ? En revenant tout d'abord sur l'essor des plantes à parfum à Madagascar et dans ses dépendances puis sur l'action des Établissements Antoine Chiris sur ce domaine d'activité dans la première moitié du XX^e siècle, cet article propose quelques éléments de réponse à ces problématiques.

L'introduction des plantes à parfum à Madagascar et dans les îles voisines (1896-1912)

L'établissement des Français dans l'océan Indien

- 12 Les îles de l'océan Indien constituent, durant la seconde colonisation, l'objet de luttes après entre l'empire français et l'empire britannique. Si l'île Maurice est conquise par les Anglais ; La Réunion, Madagascar, l'archipel de Nosy Bé et l'archipel des Comores passent sous le giron français dans la seconde moitié du XIX^e siècle.
- 13 Cette expansion des Français à Madagascar et dans les îles voisines est graduelle et elle dépend tout autant du contexte local¹⁹ que des décisions nationales et coloniales²⁰.
- 14 La première île à être placée sous juridiction de la France est, en 1821, l'île de Sainte-Marie à l'est de Madagascar. Nosy Bé et les îles adjacentes sont colonisées en 1841 ainsi que Mayotte dans l'archipel des Comores. Ces deux îles arborent d'ailleurs, un siècle plus tard, le surnom d'îles aux parfums, en référence à l'extension fulgurante de cette culture. Cet ensemble forme le gouvernement de Mayotte et dépendances. À partir de 1866, Anjouan puis la Grande Comore et Mohéli intègrent également le gouvernement de Mayotte.
- 15 À Madagascar, une première tentative de colonisation du Sambirano, situé au nord-ouest de l'île, a lieu en 1883 tandis que les ports de Majunga et de Tamatave sont occupés par les soldats français. La colonisation officielle de Madagascar prend effet le 6 août 1896. En 1912, Mayotte et ses dépendances sont rattachées à Madagascar.
- 16 Il est intéressant de confronter ces zones de colonisation militaire avec les zones de répartition des plantes à parfum dans cette région du monde. En effet, le girofle s'implante principalement à Ste Marie de Madagascar et sur la côte est. L'ylang-ylang prospère aux Comores, à Nosy-Bé et dans le Sambirano tandis que la vanille, le girofle, la cannelle, le vétiver ou encore le patchouli colonisent les côtes orientales de Madagascar. Cette concomitance s'explique par les caractéristiques physiques et climatiques de ces régions mais également par l'action des militaires français. Les instructions du 15 avril 1821 qui sont remises au Commandant particulier²¹ Sylvain Roux avant son départ de France prescrivent « de créer à Sainte-Marie des cultures libres à l'aide des colons militaires qui y étaient transportés et des travailleurs noirs achetés aux chefs madécasses »²². De même, l'étude des réquisitions de domaines dans le *Journal Officiel de Madagascar et Dépendances*²³ a révélé la présence d'anciens militaires²⁴ parmi les planteurs d'essences à parfum. La mise en valeur agricole apparaît en effet comme la suite logique des opérations militaires. Le cas de Ste-Marie est particulièrement révélateur de cette transformation. En 1826, dix-sept hommes du détachement d'ouvriers du Génie militaire ayant terminé leur service s'installent comme colons. Ces derniers reçoivent du gouvernement 120 francs pour leur frais d'installation. De même, le lieutenant d'artillerie

Carayon, qui précède Sylvain Roux au poste de commandeur particulier, cultive, en 1824, 40 000 caféiers et 30 000 girofliers et possède également deux usines de canne à sucre²⁵.

- 17 Ces militaires-plantateurs représentent ainsi la première pierre de l'édifice de transformation et de « valorisation » agricole de la colonie.

La mise en valeur agricole de Madagascar et dépendances.

- 18 À partir de 1896, la région, désormais « pacifiée », est totalement sous contrôle français²⁶. L'objectif pour les instances françaises est dorénavant d'instaurer la stabilité économique de la colonie. Cela passe par une balance commerciale équilibrée. Or, les importations²⁷ des territoires français de l'océan Indien sont beaucoup plus importantes que les exportations²⁸. La solution proposée par l'administration, sur le modèle d'autres expériences coloniales, notamment de l'Algérie, est de favoriser l'introduction d'entreprises exportatrices. Ces dernières s'implantent dans des secteurs d'activité divers : mines, bétail, pêche, agriculture.
- 19 Si Madagascar offre, en effet, de nombreuses ressources minières, c'est avant tout vers le domaine agricole que colons et administration coloniale dirigent leurs principaux efforts. Dès le début de la colonisation, le Museum d'Histoire Naturelle mobilise des botanistes ou des ingénieurs agronomes²⁹ pour inventorier les plantes, mais également pour expertiser les potentialités du sol malgache. En effet, la fertilité du sol liée à l'ancienne activité volcanique et la diversité des climats offrent une large gamme de possibilités dont les colons ne tardent pas à s'emparer. Leurs efforts, d'abord centrés sur la canne à sucre et le sisal, s'étendent peu à peu aux cultures dites tropicales dont certaines intéressent le marché de la parfumerie grassoise, l'ylang-ylang, la vanille, le girofle, la cannelle, le vétiver, le patchouli, etc.
- 20 Pour mener à bien cette mise en valeur, les planteurs recourent dans un premier temps à des accords avec les sultans locaux. C'est le cas dans l'Archipel des Comores de Léon Humblot³⁰ qui soustrait au sultan local d'Anjouan la majorité des terres fertiles de l'île et la main-d'œuvre nécessaire à sa valorisation³¹.
- 21 Par la suite, aux Comores comme à Madagascar, l'administration française mène une politique foncière d'accaparement et de redistribution des terres. La circulaire du 21 avril 1897 délivre ainsi des titres provisoires :
- Étaient déclarés ouverts à la colonisation, certains territoires judicieusement choisis, fertiles, salubres, situés près des centres habités ou sur des grandes voies de communication, et d'une étendue variable, depuis une centaine jusqu'à plusieurs milliers d'hectares³².
- 22 Pour attirer les colons, l'administration coloniale diffuse des articles invitant les entreprises possédant un capital d'investissement à venir s'installer dans un premier temps sur la côte est de Madagascar, puis dans les régions du nord :
- Toutes les cultures tropicales, café, cacao, girofle, poivre, caoutchouc, viennent bien, à en juger par les anciennes plantations et par celles déjà nombreuses créées depuis quelques temps³³.
- 23 Il en est de même dans les manuels destinés aux colons :
- S'il dispose de ressources suffisantes pour attendre durant quelques années le rendement de ses plantations, le planteur de moindre importance peut toutefois entreprendre la culture du manioc, des produits maraîchers, accessoirement celle de la vanille qui est très profitable, du café, du tabac, dont le placement est assuré,

de diverses plantes à essence pour la parfumerie, telles que le géranium, le patchouli, l'ylang-ylang etc.³⁴

- 24 Ces encouragements sont complétés par des informations diverses sur le coût des plantations, des impôts ou encore de la main-d'œuvre pour que les colons estiment au préalable le capital nécessaire à une telle entreprise.
- 25 Ces derniers, une fois installés, obtiennent des instances coloniales un appui financier pour exporter les produits de leur domaine. Cet encouragement peut donner lieu à des détaxes de frais de douane ou encore des annulations des droits de sortie comme c'est le cas avec les clous de girofle Saint Mariens à partir de 1901³⁵. L'administration apporte également un appui technique, en investissant, aux côtés des grandes sociétés coloniales, dans les infrastructures terrestres³⁶ et maritimes³⁷.
- 26 Enfin, les administrateurs et les missions religieuses, conscients du problème majeur de la disponibilité d'une main-d'œuvre abondante, orientent l'éducation des jeunes malgaches principalement vers l'agriculture. Dès l'école primaire³⁸, les élèves doivent entretenir un jardin composé de cultures industrielles³⁹, de cultures tropicales⁴⁰, et seulement pour un dixième de cultures vivrières⁴¹. En prolongement de ces premières démarches, l'administration met en place des écoles supérieures agricoles dans les régions productrices dont la culture des plantes à parfum fait partie intégrante dès la première année d'enseignement.
- 27 Longtemps délaissé car mal perçu par les Malgaches qui l'associent à avilissement, le travail agricole devient au cours du xx^e siècle un secteur d'activité prédominant. Pour ces nouveaux agriculteurs, la culture des plantes à parfum est une des plus rémunératrices et des moins astreignantes.

L'introduction des plantes à parfum

- 28 La première introduction attestée de plante à parfum sur le territoire malgache date de 1901⁴² avec les premiers essais d'ylang-ylang, vanille, girofle et cannelle au sein du jardin d'essai de Tamatave⁴³ dont la réussite donne lieu à l'organisation de pépinières et aux premières plantations aux alentours de 1905. Vers 1906, les premières exploitations s'organisent dans le nord de Madagascar, le long du fleuve Sambirano. Elles sont le fait de petits colons ou de sociétés coloniales comme l'entreprise Millot⁴⁴ fondée par Lucien Millot ou la Compagnie Nossibéenne d'Industrie Agricole (CNIA) créée par Guy de la Motte Saint Pierre⁴⁵. Au même moment, l'île de Nosy Bé puis de Nosy Komba connaissent leurs premières plantations semi-industrielles d'ylang-ylang sous l'impulsion du missionnaire Clément Raimbault⁴⁶. Enfin aux Comores, les plantations de plantes à parfum sont le fait de la Société Coloniale Bambao aux mains des Établissements Antoine Chiris dont les actes de société ont été déposés en 1907⁴⁷.
- 29 Ce secteur d'activité révèle ainsi des réalités diverses. En effet, à côté des exploitations réduites des petits colons, malgaches ou créoles, des sociétés familiales de taille moyenne et des grandes sociétés coloniales se font concurrence. À ces entreprises privées s'ajoutent des expériences originales comme les plantations de la mission religieuse de l'Ordre du Saint-Esprit sur laquelle nous reviendrons par la suite.
- 30 Dans le cadre de la politique coloniale de promotion agricole, le commerce des plantes à parfum constitue un marché de niche en comparaison aux grandes exploitations agricoles dites industrielles (sisal, caoutchouc, canne à sucre etc.), tant en termes de superficie que

de tonnage de production⁴⁸. Ces cultures s'écartent également de ces grandes exploitations industrielles par le fait qu'elles englobent à la fois des cultures entretenues et des produits qui relèvent de la cueillette seule⁴⁹. La culture des plantes à parfum est enfin une culture complémentaire à côté du café, ou encore du cacao. Elle sert de variable d'ajustement du revenu du planteur en fonction du cours des essences. Ainsi, les fleurs d'ylang-ylang ne seront distillées qu'en cas de mauvais rendement de la culture principale ou en cas d'une envolée du prix de l'essence. L'exploitation de ces plantes, encore réduite dans la décennie 1900, s'accroît de manière importante à partir de 1913 du fait des crises successives du marché du sucre et du sisal.

- 31 Ce commerce connaît son apogée durant l'entre-deux-guerres. Ainsi, l'ylang-ylang dont la production est encore nulle au début du siècle passe de 502 tonnes d'essences exportées en 1930⁵⁰ à 803 tonnes en 1937⁵¹. La production de vanille en gousse de 655 tonnes en 1930⁵² atteint 866 tonnes en 1932⁵³. La baisse accusée par la suite, jusqu'à un plancher de 335 tonnes en 1939, s'explique par la production nouvelle de vanille en poudre à partir de 1936 où elle atteint à 4 592 kg⁵⁴. Les exportations de clous de girofle, quant à elles, ne cessent de croître durant toute la période : elles passent de 34 tonnes en 1901 à 6 520 tonnes en 1939⁵⁵ malgré une récolte qui n'intervient que tous les trois ans. De même, l'essence de girofle, dont les exportations sont quasi nulles jusqu'en 1923 atteignent 307 tonnes en 1939⁵⁶.
- 32 La seconde guerre mondiale affecte le secteur des plantes à parfum principalement par le blocage des exportations pendant les hostilités, ce qui entraîne un stockage massif des essences dont la réintroduction sur le marché au retour de la paix s'avère difficile⁵⁷ ; la mobilisation de ses colons et des cueilleurs, le manque de fûts pour exporter les essences compliquent un peu plus la situation⁵⁸.
- 33 Si à partir de 1946, les productions retrouvent leurs niveaux d'avant-guerre, la décolonisation ou, au contraire, le rattachement à la France à l'issue des mouvements sociaux et politiques des années 1950 et 1960 sont synonymes pour le marché des plantes à parfum de maintien des cultures dans le premier cas ou de lente régression dans le second. En effet, l'instauration du salaire minimum, le renforcement de la législation du travail et l'attrait touristique entraînent l'augmentation des prix des terrains ce qui porte un coup fatal à la semi-industrie de Mayotte – et de la Réunion. Au contraire, les trois autres îles de l'archipel des Comores ainsi que Madagascar conservent l'atout qui fait d'elles des lieux privilégiés d'exploitation des essences à parfum : un faible coût de production du fait d'une fiscalité limitée et d'une main-d'œuvre bon marché.
- 34 L'essor des essences à parfum dans l'océan Indien est vivement soutenu par les sociétés de matières premières grassoises, débouché principal de la production ce qui donne même lieu à des implantations foncières importantes de la part du plus important industriel de la Capitale des parfums, Georges Chiris.

L'implantation foncière et l'expansion des Établissements Antoine Chiris à Madagascar et dépendances (1907-1939)

Trois sociétés coloniales pour une société grassoise

- 35 Au cours de la première moitié du XX^e siècle, Georges Chiris fonde de nombreuses entreprises coloniales⁵⁹ réparties suivant les zones géographiques concernées. Dans l'océan Indien, trois sociétés coloniales se répartissent les territoires de Madagascar et des Comores.
- 36 Aux Comores, l'industriel crée, en 1907, la Société Coloniale de Bambao (SCB) en s'associant avec deux planteurs, Guoin et Regoin, propriétaires fonciers à Anjouan⁶⁰. Cette stratégie d'association avait déjà été couronnée de succès en Algérie avec la création du domaine Sainte-Marguerite à Boufarik en 1864⁶¹. Dès 1896, les colons Guoin et Regoin avaient obtenu du sultan Tibé le bail d'une propriété située à Bambao dont la principale production était le sucre⁶². La crise de l'industrie sucrière pousse les cultivateurs à s'orienter vers d'autres produits coloniaux. Par quel intermédiaire Guoin et Regoin ont-ils été mis en contact avec Georges Chiris ? Aucune source ne permet de le préciser. Néanmoins, le 4 avril 1907, les trois protagonistes enregistrent les statuts de cette nouvelle société : « la société anonyme dite "Société Coloniale de Bambao" au capital d'un million deux cent mille francs »⁶³ Trois ans plus tard, en 1910, Georges Chiris succède à Regoin en qualité de délégué au Conseil Supérieur des Colonies. Durant cette période, la SCB ne cesse de croître. L'entreprise rachète ou loue, selon les circonstances, toutes les terres agricoles disponibles et elle devient le premier propriétaire foncier comorien après le rachat de la Société Anonyme de la Grande-Comore à Léon Humblot⁶⁴. Les années 1914-1916 sont marquées par un bras de fer entre la société et l'administration coloniale sur la question de l'enregistrement des terrains et leur bornage. Si la société s'incline sur quelques points, sa position de propriétaire et d'employeur quasi exclusif de l'archipel n'en est pas moins confortée. À partir de 1930, la culture de la vanille et de l'ylang-ylang occupe 9/11 des terres cultivées de la société. Vivement critiquée par les populations locales, la SCB est également attaquée par les associations de défense des droits de l'homme à partir de 1936⁶⁵. La guerre puis la décolonisation conduisent le dernier légataire de la dynastie Chiris à vendre les possessions de la SCB à un entrepreneur indien.
- 37 À Madagascar, la situation est quelque peu différente. En effet, si la SCB gère exclusivement les domaines de l'archipel des Comores, les Comptoirs Coloniaux Chiris (CCC), société fondée en 1921, possèdent des domaines à Madagascar mais également des exploitations aux Antilles, en Guyane, et à la Réunion. En 1924, les CCC fondent une filiale à laquelle ils délèguent leurs domaines de Madagascar : la Société des Produits Aromatiques de l'océan Indien (SPAIOI) :
- L'objet immédiat était de reprendre aux Comptoirs Coloniaux Chiris les établissements qu'ils exploitaient à Madagascar et qui s'occupaient spécialement de l'achat des essences aromatiques pour les usines de Grasse de la Maison Antoine Chiris⁶⁶.
- 38 Dès sa constitution, la société fait l'acquisition de 400 hectares à Nosy Bé comprenant ylang-ylang, vanilliers, caféiers, poivriers et d'autres cultures secondaires. Les activités de

la SPAOI ne se limitent d'ailleurs pas à la culture des plantes à parfum et d'essences tropicales mais s'étendent au sucre, au riz ou encore aux essences forestières. Le *Journal Officiel de Madagascar et Dépendances* informe également, à plusieurs reprises, la population de l'installation par la société de postes de préparation de peaux à l'arsenic⁶⁷. Cette pratique est d'autant plus intéressante que Grasse, avant de se consacrer entièrement aux plantes à parfum, n'utilisait ces dernières que pour adoucir l'odeur du cuir dont elle avait la spécialité de fabrication. Le mimosa, originaire d'Australie, qui, une fois introduit, prospère à Madagascar – et dans le bassin grassois – était utilisé dans le traitement des peaux. Aux exploitations proprement dites s'ajoute un réseau d'agences qui parsèment le pays. Elles sont ainsi présentes à Tamatave, Tananarive, Majunga, Hellville, Diego-Suarez, Antalaha, Maroantsetra, Brickaville, Mahanaro, Fénériver, Sainte-Marie et Mananara. Ces agences ont plusieurs fonctions. Elles permettent d'écouler les produits importés⁶⁸ et d'acheter les produits de la colonie autres que ceux provenant des domaines. De plus, dans toutes les agences sont installés des ateliers de préparations similaires à l'exemple déjà évoqué des peaux (vanille, raphia, aloès, rabane, café, etc.).

- 39 Si le mode de fonctionnement de ces deux filiales peut être compris à partir de la documentation, la date de fermeture de ces deux dernières sociétés coloniales et le devenir de ces domaines dans la seconde moitié du xx^e siècle nous sont inconnus. Ont-ils été purement abandonnés ? Ont-ils trouvé de nouveaux acquéreurs ?
- 40 Dans ce système verrouillé, peu de place est accordée aux Malgaches et Comoriens vivant sur ces terres. Les rapports avec les autres planteurs sont mal connus mais il est certain que les Grassois ont joué un rôle important dans la fructification de ces essences par le partage de son savoir-faire avec d'autres acteurs de la filière.

L'appui aux autres entreprises coloniales, l'exemple du père Clément Raimbault

- 41 Les Établissements Antoine Chiris ont non seulement organisé leur domaine de production dans la région mais ils ont également apporté leur soutien à d'autres cultivateurs. C'est notamment le cas du Père Raimbault, missionnaire de l'ordre du Saint-Esprit.
- 42 Ce dernier est un jeune missionnaire envoyé à Nosy-Bé en vue d'évangéliser les populations locales en 1903. L'année suivante, ce personnage « haut en couleur » est promu Supérieur de la mission. Il a désormais à charge 3 000 hectares⁶⁹ répartis entre Nosy Bé et Nosy Komba. Lorsqu'en 1905, la loi de séparation des Églises et de l'État est votée, le Père doit faire face à une situation financière délicate. Il s'engage alors dans l'exploitation semi-industrielle des plantes à parfum afin de financer ses léproseries⁷⁰. L'entreprise connaît des difficultés. Tout comme aux Comores, la question des concessions foncières et du respect des nouvelles limites des propriétés est un souci quotidien. De nombreuses lettres de Clément Raimbault témoignent de cette confusion territoriale. Pour exemple, en 1904, en réponse à l'occupation d'une partie des terres de la mission par le sultan Said Invy, le père Raimbault écrit à ses parents : « C'est bien malheureux une affaire comme ça, arrangeons-nous, prenons le terrain d'à côté »⁷¹. Malgré ces oppositions foncières, auxquelles il convient d'ajouter l'insécurité chronique⁷² et les cyclones⁷³ qui ravagent les plantations, le Père entreprend avec succès la culture des plantes à parfum. En 1905, il commence la plantation de 1 000 pieds d'ylang-ylang à Nosy-Bé tandis que des tentatives de culture de vanille sont entreprises à Nosy Komba.

L'usine de Nosy-Bé, créée en 1899⁷⁴ ou 1909⁷⁵ selon les sources, accueille des alambics Tournaire, importés de Grasse. Le cours élevé de l'essence et le matériel rudimentaire utilisé par les autres colons font espérer un large bénéfice. En 1909, les premières essences sont produites. L'expérience réussie, le missionnaire fait agrandir ses plantations, et son initiative est suivie par d'autres planteurs. Une seconde usine est ensuite implantée à Nosy Komba. Rapidement, l'affaire prend une telle ampleur qu'elle oblige le Père à donner une existence juridique formelle à son entreprise sous la forme d'une société anonyme au capital de 10 millions de francs en 1927⁷⁶. Dès 1928, la Société des Plantes à Parfum de Madagascar (SPPM) possède une antenne à Nosy Bé et une à Mayotte. Selon Jean-François Hory, dans un article dédié à la société Cananga⁷⁷, qui a racheté la SPPM en 1960, Clément Rimbault a pu créer son entreprise grâce au soutien de deux financiers marseillais et de Georges Chiris. Si aucune source n'atteste ce partenariat, plusieurs arguments invitent à penser que des liens étroits unissent les deux protagonistes. D'une part, la SPAOI, fondée trois ans auparavant, possède également des terres à Nosy Bé. Clément Rimbault connaît sans nul doute, si ce n'est le propriétaire, au moins les gérants de cette entreprise. D'autre part, Enée Borghi, directeur de la SPPM après le départ du Père missionnaire⁷⁸ a travaillé auparavant au sein des Établissements Antoine Chiris. Ces liens avec la Capitale des parfums sont sans doute plus importants encore en termes de débouchés commerciaux⁷⁹.

- 43 En 1932 le Père Clément Rimbault doit se résigner à quitter Madagascar. La création de cette société et les bénéfices financiers qui en découlent sont à l'origine d'un conflit entre le vicariat de Majunga et celui de Diego-Suarez qui revendiquent tous deux la gestion de ces fonds appartenant en principe à la mission du Saint-Esprit⁸⁰. Pour faire face à ce conflit, le Pape transfère la mission de Nosy Bé à l'ordre des Capucins⁸¹. Le Père Rimbault est alors envoyé à La Réunion où il meurt en 1949.
- 44 L'appui grassois apporté au père Clément Rimbault, puis aux dirigeants de la SPPM ne semble pas être isolé et il s'est prolongé jusqu'à nos jours. En effet, d'autres structures, fondées à la même période que les filiales grassoises, profitent des savoir-faire de ces dernières bien au-delà de la période étudiée. Dans les années 1970, le directeur de la CNIA est formé à Grasse pour relancer la production de plantes aromatiques⁸². La société Millot a reçu encore très récemment l'appui technique de la société Charabot⁸³ pour l'installation de nouveaux matériels d'extraction par solvant volatil sur son site d'Ambanja.
- 45 Ces partenariats ont permis l'essor du marché des plantes à parfum à Madagascar et aux Comores, entraînant par la même occasion le bouleversement du mode de vie des habitants, des us et coutumes des villages, du rapport à la terre et à l'autre.

La vie dans les domaines de plantes à parfum

- 46 La mise en place de ces domaines de production de plantes à parfum et plus généralement l'introduction de plantations à Madagascar et dans les Comores ont mobilisé à grande échelle les populations locales. Aux Comores, dès le début de la colonisation agricole, les villageois sont réquisitionnés de gré ou de force⁸⁴. Le manque de main-d'œuvre est souvent pallié grâce au recours à des travailleurs africains⁸⁵. À Madagascar, des courants migratoires s'établissent entre le sud de l'île et les régions colonisées du nord-est et du nord-ouest. Ces migrations concernent principalement les ethnies les plus démunies : les Antaimoro, les Antaisaka, les Bezanozano et les Antandroy. Poussés à l'émigration par la

pauvreté d'un sud périodiquement frappé par des famines dues à la sécheresse, les Malgaches cherchent également à échapper aux prestations et corvées auxquelles l'arrêté du 21 octobre 1896 astreint tout homme âgé de 16 à 60 ans⁸⁶. Salariés sous contrat, ils ne peuvent quitter le domaine sous peine de punition par l'administration. Ces mouvements migratoires touchent également les Comores. De nombreux Comoriens, formés dans les domaines de la SCB, de la SPPM ou chez d'autres planteurs sont transférés par les sociétés dans des zones de production autres que celles où ils ont acquis leur qualification. Ahmed Oili Mary⁸⁷, né vers 1922, a travaillé au sein de la SPPM de Mayotte. Engagé dès son enfance, il apprend la méthode de la distillation sous la tutelle de son père. Dans les années 1940, Enée Borghi l'emmène à Nosy-Bé pour coordonner la distillation de l'usine. D'origine musulmane, déjà marié et père de famille à Mayotte, il est contraint d'abandonner sa famille et de recommencer sa vie à Nosy Bé.

- 47 Au sein de ces exploitations coloniales, la composante semi industrielle comporte le plus souvent un bâtiment administratif, les locaux nécessaires à la transformation des matières premières (traitement du cacao, du café, de la vanille, traitement des plantes à parfum) et des cases d'habitation adjacentes pour le personnel. De nouveaux villages malgaches se forment ainsi à quelques kilomètres du corps d'usine. Ces derniers accueillent les ouvriers qualifiés comme Ahmed Oili Mary, distillateur, mais également des mécaniciens, des charpentiers, des bûcherons, leurs familles et temporairement les cueilleurs itinérants. Les salariés qualifiés comme les petites mains obéissent aux contremaîtres, malgaches hova le plus souvent. Cette masse d'ouvriers interchangeables travaillant la terre, les plantes, les bois, les essences ; assignés à la préparation, au conditionnement, ou encore aux magasins n'ont guère de possibilités de mobilité professionnelle. Toute leur vie est rythmée par la cadence imposée par la société coloniale.
- 48 En plus des ouvriers, exclusivement du sexe masculin, employés à l'année dans les exploitations, les planteurs embauchent pendant la récolte des femmes et des enfants des villages avoisinants ainsi que des employés itinérants. En temps de pénurie de main-d'œuvre, les vacances scolaires sont déplacées pour rendre le plus disponible possible cette main-d'œuvre bon marché⁸⁸. Payées moins que les hommes et sans constituer une catégorie salariale autonome, les femmes sont parfois comptabilisées avec les enfants⁸⁹.
- 49 Les gérants des domaines de plantes à parfum des îles de Nosy-Bé et de Sainte-Marie font également appel à la main-d'œuvre pénitentiaire pour les travaux de cueillette mais aussi de distillation⁹⁰. D'un moindre coût mais peu soigneux, ces prisonniers peuvent être engagés en nombre auprès de l'administration coloniale. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'Enée Borghi est nommé assesseur auprès de la Maison Criminelle de Nosy Bé en 1934⁹¹. Les prisonniers mobilisés travaillent quelques jours dans la semaine puis ils sont remplacés par d'autres. Les cueilleurs, carcéraux ou libres, n'interviennent qu'en période de récolte. Les salariés fixes sont astreints à la tâche sept jours sur sept et leur journée de travail commence dès cinq heures du matin⁹². Les travaux ne s'achèvent qu'une fois la tâche accomplie, et le temps de travail excède souvent largement les huit heures hebdomadaires.
- 50 Les conditions de vie sur les domaines sont mauvaises, au niveau sanitaire comme alimentaire. Un court film, réalisé aux Comores et conservé aux archives départementales des Alpes-Maritimes⁹³, permet de prendre conscience des conditions d'accueil de ces travailleurs. Dans une cour écrasée par le soleil, des dizaines de salariés attendent les ordres des contremaîtres. Les locaux, de simples cases, les protègent mal de la chaleur et

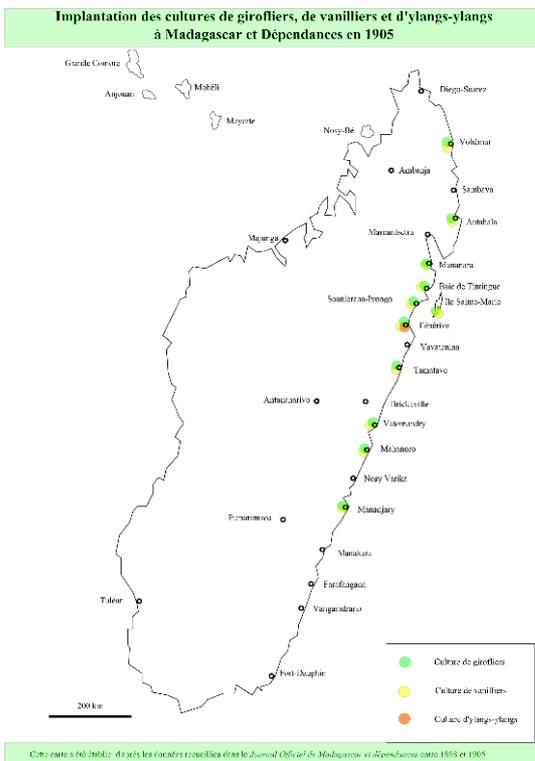
des risques d'intoxication et d'incendies dus à la distillation. Un témoignage de Tovondraky⁹⁴ rapporte que le domaine fournissait une ration journalière de riz. Si les ouvriers agricoles souhaitaient apporter un complément à ce produit de première nécessité, ils devaient cultiver un lopin de terre qui leur était attribué. Ahmed Oili Mary, quant à lui, évoque comme unique souvenir heureux, le don d'un zébu à partager pour Noël en 1958 par Fidahoussen Kakal, qui venait d'acquérir la SPPM⁹⁵.

- 51 Outre ces bouleversements migratoires, culturels, religieux, les Malgaches doivent également faire face à l'introduction de la monnaie et de la fiscalité. Aux Comores, Georges Chiris frappe la monnaie nécessaire au paiement de l'impôt⁹⁶. La prison, concept nouveau pour les habitants des Comores, est largement peuplée de Comoriens ne pouvant acquitter l'impôt. Pour régulariser leur situation, ils se voient contraints de s'engager dans les domaines agricoles.
- 52 Au cours des années 1920, ces cultivateurs salariés sont de plus en plus nombreux à délaisser les domaines coloniaux. Ils investissent leurs maigres économies dans la constitution d'un troupeau ou ils cultivent sur place un lopin de terre usurpé ou acheté. Ils vivent de cultures vivrières, de cueillette et des journées de travail libre qu'ils consentent, pour se procurer de l'argent, à leurs anciens employeurs de temps en temps. La périphérie de beaucoup de grandes concessions est ainsi peuplée de cases habitées par d'anciens ouvriers agricoles plus ou moins fixés au sol. Cette opposition au salariat est ainsi à l'origine du développement d'un paysannat malgache, principalement sur la côte est de Madagascar, de Mahanoro à Mananara, où la colonisation européenne et créole est relativement dense contrairement aux domaines du nord-ouest.
- 53 Dans un article dédié à l'agriculture à Madagascar, Hildebert Isnard constate :
- Par ses excès, la colonisation n'a pas seulement provoqué involontairement cette mutation des salariés en paysans, elle s'est aussi donnée des concurrents sérieux. Les colons se disputèrent dès lors la rare main-d'œuvre disponible : les plus faibles s'endettaient, négligèrent leurs plantations qui tombèrent aux mains des créanciers ; les autres durent accepter de nouvelles conditions de travail⁹⁷.
- 54 Pour autant, si les Malgaches ont adopté la culture des plantes à parfum en réponse aux conditions de vie difficile sur les domaines, ils restent tributaires des sociétés coloniales pour l'achat de leur production et l'exportation, le principal sinon l'unique débouché de ces essences. Le colon, quant à lui, se spécialise dans la transformation ; il axe ses efforts sur la construction d'unités de distillation pour les essences d'ylang-ylang, de patchouli, de cannelle, de girofle ou de conditionnement pour la vanille et les clous de girofle, denrées qu'il achète désormais en partie auprès des cueilleurs et cultivateurs malgaches.

Conclusion

- 55 Les résultats de cette étude sur les intérêts grassois à Madagascar et dépendances ne sont pas définitifs. Les pistes de recherche sont encore nombreuses à explorer pour mieux comprendre les liens qui animent la capitale des parfums et cette région de l'océan Indien au XX^e siècle.
- 56 Ces axes de réflexion ont été relancés très récemment par des interrogations actuelles et futures sur le marché mondial des plantes à parfum. Les aléas auxquels sont soumises ces cultures posent la question de la pérennité de ces plantations : il est donc important d'en comprendre l'histoire pour en maîtriser l'avenir.

- 57 En effet, ces produits indispensables du point de vue du commerce mondial doivent aujourd'hui faire face à des problèmes environnementaux et sociaux dont le consommateur n'a le plus souvent pas conscience. Les rapports entre les consommateurs, les sociétés exportatrices, les producteurs locaux et la main-d'œuvre notamment méritent une réflexion concertée des acteurs pour l'instauration d'un commerce équitable et pérenne.
- 58 À une tout autre échelle, est née depuis quelques années une appropriation patrimoniale de ces cultures qui occupe largement le paysage social grassois et comorien, à défaut de toucher Madagascar. En effet, les deux territoires déposent actuellement des dossiers de candidature auprès de l'Unesco⁹⁸ afin de faire reconnaître leur patrimoine respectif en termes de culture des plantes à parfum.



6. La synthèse ne peut copier toutes les odeurs. De plus, de nombreux produits synthétiques sont obtenus à base de matières premières naturelles. Enfin, la production d'essence ne peut couvrir l'ensemble de la demande.
7. En 1930, la production du bassin grasseois, en ne comptant que les essences de fleurs d'oranger, de rose et de jasmin est de 6 400 tonnes de fleurs végétales fraîches pour 3 200 tonnes en 1900. Chiffres tirés de Paul Rasse, *La cité aromatique, pour le travail des matières odorantes à Grasse*, Nice, Serre, 1986, p. 28.
8. Pour prendre l'exemple de Madagascar, la production d'essence d'ylang-ylang est quasi nulle en 1912 pour atteindre, en 1930, 502 tonnes, chiffres extrait du *Journal officiel de Madagascar et dépendances*, 31 décembre 1932, p. 23, p. 27, p. 31.
9. Algérie, Maroc, Tunisie, Afrique équatoriale, Madagascar, Archipel des Comores, Réunion, Tonkin, Cochinchine, Guyane, etc.
10. Il est difficile d'évaluer la production mondiale, néanmoins un rapport de Élie Maunier, *Les parfums des colonies françaises*, Marseille, Institut colonial, 1932, p. 47, établit que l'archipel des Comores a exporté en 1930, à lui seul, 2 535 tonnes d'huiles essentielles.
11. Établissements Antoine Chiris, société fondée en 1868 par Antoine Chiris. Elle devient par la suite, sous la direction de son fils et de ses petits-fils, la plus importante entreprise de transformation de plantes à parfum de Grasse, de France et d'Europe. Elle est revendue en 1968 par Léon-François Chiris à la firme américaine UOP.
12. Établissements Roure, société de transformation de matières premières aromatiques grasseois créée en 1820 et fermée en 1998.
13. Robertet, société de transformation de matières premières aromatiques grasseois créée en 1850 et toujours en activité, elle fait partie des dix plus grandes entreprises mondiales dans ce secteur d'activité.
14. Georges Chiris siège au conseil des Colonies à partir de 1907, Anonyme, « Les Établissements Antoine Chiris », *Supplément à la revue des marques*, 1928, p. 59.
15. Les archives recueillies ont été réparties entre le Musée international de la parfumerie, les archives municipales de Grasse et les archives départementales des Alpes-Maritimes.
16. Les Archives nationales d'Outre-Mer (Aix-en-Provence) ont recueilli les archives d'entreprise de la Société Coloniale Bambao appartenant à Georges Chiris, 151 AQ.
17. Les Archives nationales malgaches ont conservé notamment un fonds consacré aux sociétés implantées à Madagascar entre 1900 et 1935 sous la cote 52.
18. D'autres zones géographiques ont fait l'objet d'essais d'acclimatation, l'exemple le plus souvent cité étant l'Algérie, mais d'autres expériences ont été tentées en Afrique, en Jamaïque en encore au Brésil.
19. L'affirmation du pouvoir merina et la régression du pouvoir des sultans locaux permettent aux Français de signer des accords avantageux avec eux.
20. La conférence de Berlin en 1885 institue le partage des terres africaines entre les principales puissances impérialistes.
21. Ce titre a été spécialement créé en vue de la conquête militaire de Madagascar. Le Commandant particulier des Établissements français à Madagascar avait pour mission d'assurer la possession du port de Tintingue à la France, de s'établir à Sainte-Marie et d'y encourager la colonisation agricole.
22. Raymond Decary, « Les débuts de la colonisation agricole à l'île Sainte-Marie de Madagascar », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, n° 192-193, août-septembre 1937, p. 610-618, p. 611.
23. Le *Journal officiel de Madagascar et dépendances*, organe de diffusion législatif consacré à la colonie, a été édité entre 1896 et 1958.
24. *Journal officiel de Madagascar et dépendances*, 11 mai 1907, p. 10 : « Réquisition n° 2566 T : immatriculation par Bayard Marie-Eugène-Hippolyte-Dominique, retraité militaire de Ste Marie,

agissant comme mandataire de mademoiselle Eléonore Desrosiers, propriétaire à Ambodifototra, domicilié à Ste Marie, d'une propriété Marouranou consistant en une plantation de girofliers et de vanille ».

25. Raymond Decary, « Les débuts de la colonisation agricole... », art. cit., p. 614.
26. Chantal Valensky « L'insurrection des menalamba, une révolte à Madagascar (1895-1898) », *Cahiers d'études africaines*, n° 157, 2000.
27. Edmond François, « L'œuvre agricole de la France à Madagascar », *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, vol. 26, 1946, p. 377-383, p. 379.
28. *Ibid.*
29. Dandouan, Decary, François, Fritz, Isnard, Tourneur, etc.
30. Ce dernier avait été envoyé initialement par le Museum d'histoire naturelle de Paris avant de devenir le premier propriétaire foncier de l'île.
31. Sidi Ainouddine, *Anjouan l'histoire d'une crise foncière*, Paris, L'Harmattan, coll. « Archipel des Comores », 1998, p. 149.
32. Elyane Tiana Rahonintsoa, *Ste-Marie de Madagascar : Insularité et économie du girofle*, Université de Madagascar, Établissement d'enseignement supérieur des lettres, 1978, p. 134-135.
33. *Journal officiel de Madagascar et dépendances*, 16 décembre 1897, p. 7.
34. Paul Bory, *Le colon*, Tours, A. Mame et fils, 1904, p. 118.
35. *Journal officiel de Madagascar et dépendances*, 25 décembre 1901, p. 4.
36. En 1897 est créée la première ligne de chemin de fer reliant Tamatave et l'Ivondro ; en 1901, la ligne TCE Tananarive-Tamatave est ouverte.
37. Création d'infrastructures portuaires, ouverture du canal des Pengalanes en 1901.
38. Marie-Christine Deleigne, « Les jardins scolaires des écoles du premier degré à Madagascar (1916-1951) », *Histoire de l'éducation*, n° 128, 2010, p. 103-128, p. 112.
39. Les cultures industrielles concernent principalement le sisal, la canne à sucre, le caoutchouc, etc.
40. Les cultures tropicales concernent les plantes à parfum mais également le cacao, le café, le tabac, etc.
41. Les cultures vivrières concernent le riz, le manioc, la patate, les haricots, les pois du cap, etc.
42. Anonyme, « Les essais de culture dans les stations agricoles de Maravoay et de l'Ivoloina en 1907 », *Bulletin économique (Tananarive)*, 1907, p. 39.
43. Le jardin d'essai de Tamatave fait partie des premiers jardins d'essai créés/plantés à Madagascar et fournit l'ensemble de la côte Est en graines et boutures.
44. Société fondée en 1904 par Lucien Millot comportant 4 000 hectares de plantations. En 1936, cette superficie passe à 50 000 hectares.
45. Arrivée en 1903 à Nosy Be, ce dernier est à l'origine de nombreuses sociétés coloniales, toutes à vocation agricole situées à Nosy Be et dans le territoire d'Ambanja.
46. La mission des pères Spiritains possède 3 000 hectares dans ces îles.
47. *Assemblée générale de la Société Coloniale de Bambao*, 1907, 151 AQ 1, ANOM.
48. Pour exemple, en 1930, la production de sisal est de 7 526 tonnes, chiffre extrait du *Journal officiel de Madagascar et dépendances*, 31 décembre 1932, p. 23, p. 27, p. 31.
49. De nombreux arbres dans les zones non appropriées sont sujets à la cueillette des villages alentours.
50. *Journal officiel de Madagascar et dépendances*, 31 décembre 1932, p. 23, p. 24, p. 26, p. 30.
51. *Journal officiel de Madagascar et dépendances*, 15 mai 1937, p. 32 ; 24 juillet 1937, p. 27 ; 10 septembre 1937, p. 28.
52. M. Tourneur, « Épices et aromates », dans M. de Coppet (éd.), *Madagascar et Réunion, tome premier. Encyclopédie de l'Empire français*, France, 1947, p. 310-321.
53. *Ibid.*
54. *Ibid.*

55. *Ibid.*, p. 314.
56. *Ibid.*
57. Archives nationales de Madagascar, L353 : fiches des produits d'exportations 1944, 1945, 1947.
58. Archives nationales de Madagascar, L346 : exportation d'huile essentielle 1943-1945 « Présentement, ces emballages manquent de façon totale ».
59. Société Coloniale de la Ouaka au Congo, Société du Haut Yan-Tse en Asie, etc.
60. Hassani El-Barwane Mouhssini, *Les années de formation d'un monopole colonial aux Comores : la société coloniale de Bambao (1907-1960)*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, sous la direction de Jean Martin, Université Paris IV, 1986, p. 26.
61. Mathilde Cocoual, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde (1899-1939)*, mémoire de master 2, sous la direction de Xavier Huetz de Lemps, Université Nice Sophia Antipolis, 2012, p. 50.
62. Hassani-El-Barwane Mouhssini, *Les années de formation...*, *op. cit.*, p. 28.
63. ANOM, 151 AQ 1, *Assemblée générale de la SCB*, 1907.
64. Thierry Flobert, *Évolution juridique et sociopolitique de l'archipel des Comores*, thèse de doctorat en droit, Université de droit, d'économie et des sciences politiques, Aix-Marseille, 1976, p. 258.
65. ANOM, 151 AQ 8, *Rapport de la ligue des droits de l'homme concernant la vente à la Société Coloniale de Bambao de la propriété confisquée au Sultan Abdallah*, Ministère des Colonies, 1938.
66. *Journal des finances : cote universelle et correspondance des Capitalistes*, 61^e année, n° 13, dimanche 24 juin 1928, p. 7.
67. *Journal officiel de Madagascar et dépendances*, 30 octobre 1926, p. 25 ; 14 novembre 1926, p. 8 ; 11 juin 1927, p. 26, etc.
68. La SPAOI est représentant exclusif des Maisons Peugeot et Cie, de Dion-Bouton, Michelin, des champagnes Abele, etc.
69. La mission est propriétaire de différents domaines (9 à Nosy-Bé et 8 à Nosy-Komba), Archives C.S.sp, Le Hunsec L., évêque d'Europus, Sup. gén. S. sp., *Nossi-Bé 1879-1932, mémoire sur le temporel*, Paris, 1934.
70. Les léproseries faisaient aussi office d'hôpitaux et de prisons.
71. Archives C.S.sp, *Lettre de Clément Raimbault à ses parents*, Nossi-Bé, 20 novembre 1904.
72. En novembre 1906, le Père est attaqué à son domicile, il tire sur l'assaillant pour sauver sa vie. Pascal Moignoux, *Clément Raimbault, l'enfant gâté du bon dieu*, Sainte-Marie, Azalée éditions, 2004, p. 62.
73. Le cyclone de 1912 est à l'origine de la disparition des archives de la mission et la dégradation de nombreuses plantations.
74. La date de 1899 est mentionnée par une plaque à l'entrée de l'usine.
75. La date de 1909 est mentionnée par Pascal Moignoux, *Clément Raimbault...*, *op. cit.*, p. 66.
76. Archives C.S.sp, 2D62.3d, *Statuts de La Société des Plantes à Parfum de Madagascar*, 1927.
77. Jean-François Hory, « De la SPPM à Cananga, une histoire mahoraise », dans *Entreprises et marché, Cananga*, Edition du Baobab, s. d, p. 1.
78. En 1926, Enée Borghi est directeur de l'usine de Combani appartenant à la Société Coloniale Bambao, *Annuaire général, Gouvernement de Madagascar et dépendances*, 1926, p. 352.
79. La SPPM a notamment pour client la société Lautier et Roure-Bertrand à Grasse, Archives C.S.sp, 2D62.3a, *Lettre du Père Raimbault au révérend*, 27 juillet 1928.
80. Archives C.S.sp, 2D62.2, *Rapports des vicariats de Majunga et Diego-Suarez*, 1930.
81. *Ibid.*
82. Entretien mené par Mathilde Cocoual auprès du directeur actuel de la CNIA, le 7 juin 2014 dans les locaux de la société à Ambanja.
83. Entretien mené par Mathilde Cocoual auprès du directeur actuel de la société Millot, Bruno Dunoyes, le 5 juin 2014 dans les locaux de la société à Ambanja.

84. Jean Martin, *Comores : quatre îles entre pirates et planteurs*, Paris, L'Harmattan, 1983, p. 130.
85. *Ibid.*
86. Hildebert Isnard, « La colonisation agricole à Madagascar », *Revue de géographie alpine*, vol. 39, n° 39-1, 1951, p. 97-125, p. 100.
87. Entretien mené par Mathilde Cocoual auprès d'Ahmed Oili Mary, le 11 juin 2014 dans les locaux de la SPPM à Hell-ville, Nosy Bé.
88. *Journal Officiel de Madagascar et dépendances*, 8 décembre 1898, p. 3.
89. Archives nationales de Madagascar, L779, industrie à parfum.
90. *Journal Officiel de Madagascar et dépendances*, 22 octobre 1921, p. 6.
91. *Journal Officiel de Madagascar et dépendances*, 20 janvier 1934, p. 10.
92. Entretien mené par Mathilde Cocoual auprès d'Ahmed Oili Mary, le 11 juin 2014 dans les locaux de la SPPM à Hell-ville, Nosy Bé.
93. CADAM, 032J 0179.
94. Entretien mené par Mathilde Cocoual auprès de Tovondraky, le 11 juin 2014 dans les locaux de la SPPM à Hell-ville, Nosy Bé.
95. Jean-François Hory, « De la SPPM à Cananga, une histoire mahoraise », art. cit.
96. Denis Buttner, « Bambao, Reine des Comores », Manaba Films, 2010.
97. Hildebert Isnard, « La colonisation agricole à Madagascar... », art. cit., p. 101.
98. http://www.patrimoinecomores.org/IMG/pdf/110824_rapport_conference_alamal.pdf
http://www.patrimoinevivant-paysdegrasse.fr/edito_resp_mission.html

RÉSUMÉS

Dans le contexte d'expansion coloniale française, l'industrie des matières premières aromatiques grassoises s'est implantée dans de nombreuses colonies pour y faire fructifier les essences à parfum dont la consommation est grandissante en Occident durant la première moitié du xx^e siècle. De grands noms de la Capitale des Parfums tels les Chiris, les Roure et d'autres disséminent des unités de distillation ou appuient des producteurs locaux à travers le monde afin d'approvisionner ensuite le marché mondial. Dans ce contexte, Madagascar et ses dépendances apparaissent comme une opportunité majeure pour étendre les plantations de plantes tropicales pour des consommateurs ; à la recherche de fragrances nouvelles. Comment s'est déroulée cette introduction dans l'océan Indien ? Quelle en a été l'évolution ? Quel rôle a joué Grasse dans cette expansion ? Cet article tente de répondre à ces problématiques.

In the context of France's colonial expansion, Grasse's industry of aromatic raw materials branched out into many colonies, to expand a line of production for which demand had grown in the West in the first half of the twentieth century. The capital of perfume's greatest names, including the likes of Chiris and Roure, disseminated distillation plants or supported local producers around the world in order to cater for the global market. In this context, Madagascar and its dependences appeared as a major opportunity to extend the cultivation of tropical perfume plants for consumers in search of new fragrances. This article attempts to answer the following questions: how was this penetration into the Indian Ocean orchestrated? How did it evolve? What was the part played by Grasse in this expansion?

INDEX

Mots-clés : parfumerie, matières premières, industrie, colonisation, Grasse, Madagascar, Les Comores

Keywords : perfumery, raw materials, industry, colonization, Grasse, Madagascar, Comoro Islands

AUTEUR

MATHILDE COCOUAL